

LE SAVIEZ-VOUS ?

5 août 1944 : libération de Sainte-Anne d'Auray

5 août 1947 : visite du Général de Gaulle à Sainte-Anne d'Auray



ARRET SUR IMAGE

Vue insolite, le 25 juin 2015



LTS



LA TRIBUNE SAINTANNOISE

Association citoyenne

Automne 2015

N°4

<http://tribunesaintannaise.wix.com/sada>
tribunesaintannaise@gmail.com

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je sais la tribune papier attendue par beaucoup pour un autre regard sur notre commune. J'espère que le contenu sera à la hauteur de vos attentes. Elle est le fruit d'observations, d'analyses, de concertations. Elle porte l'écho de discussions faites lors de rencontres çà et là dans les rues de notre commune, et s'inspire de mails que nous recevons, auxquels nous répondons systématiquement. Interagir avec cette envie commune de contribuer bénévolement, mais assurément, pour notre commune est notre raison d'être.

Nicolas Vest

LE COIN DES ENFANTS : Le jeu des différences au Motten

12 différences se sont glissées dans la photo de droite. À vous de les découvrir !



ERRATUM

Une erreur fortuite s'est glissée dans la Tribune n°3, dans la dénomination du maraîcher : il fallait bien lire **les Jardins du Penher** et non les vergers !

Participez et adressez-nous votre regard
LA TRIBUNE SAINTANNOISE

Président : M. Nicolas VEST
07.82.63.65.98

Tribune Saintannaise, 22 rue des prunelliers
56400 Sainte-Anne d'Auray
tribunesaintannaise@gmail.com
<http://tribunesaintannaise.wix.com/sada>



LA SOLUTION

DU VERBICRUCISTE YVAN JOUNOT
TRIBUNE N°3

1	M	O	T	T	E	N	M	E	M	O	R	I	A	L		
2	I	H	A	O	I	B	G									
3	N	L	E	H	I	S	T	O	R	I	A	L	M	A		
4	V	I	E	B	T	A	O	N	R							
5	E	O	R	G	U	E	C	C	L	I	N	E				
6	N	O	N	U	U	B	U	A	L	C	E					
7	T	U	P	R	I	E	X	L	O	L	O	A				
8	A	I	L	D	R	E	T	E	I	L	T	S				
9	I	M	O	I	N	E	U	T	A	Y						
10	R	U	E	N	L	E	S	C	R	E	Z	A	N			
11	E	P	D	A	E	E	E	I	C							
12	S	C	A	L	A	E	P	C	E							
13	N	S	A	N	C	T	U	A	I	R	E	L				
14	D	O	N	E	L	A	Y									
15	T	O	U	R	I	S	M	E	E	P	I	N	G	L	E	S

LE PORTRAIT SAINTANNOIS :

Domitille, Maximilien et Ombeline, jeunes saintannois... et acteurs !

C'est un événement exceptionnel qui a eu lieu cet été dans notre département. Du 6 au 19 juillet, un film retraçant un épisode mal connu des Guerres de Vendée, « les Colonnes Infernales », a été tourné dans des hauts lieux du patrimoine morbihannais.

Mais ce que ce film a de vraiment unique, **Domitille** (16 ans), **Ombeline** (12 ans) et **Maximilien** (14 ans), qui ont participé au tournage, nous l'expliquent : « ce film a été écrit, mis en scène, et réalisé par des jeunes, et pour des jeunes. »

En effet, qu'ils soient acteurs ou techniciens, **les 90 participants ont tous entre 12 et 18 ans !**

De fille de paysan à servante de l'épouse du héros, François de Charette, en passant par les décors des scènes et la figuration, chacun de nos jeunes saintannois a joué son rôle avec passion.

Ils ont confié avoir été très enrichis par cette expérience. Pour Ombeline, « c'était intéressant de découvrir le métier d'acteur de l'intérieur ! » et Maximilien de renchérir « on a découvert comment on faisait les effets spéciaux et les trucages, comme les blessures, c'est impressionnant ! ». Domitille, elle, a aimé apprendre des textes, se mettre dans la peau de son personnage.

Autre point qui a rassemblé tous les suffrages : **être entre jeunes**. « On n'aurait pas été aussi à l'aise s'il y avait eu des adultes. On pouvait être nous-mêmes, on s'entraidait. Il y a beaucoup d'amitiés qui sont nées de cette expérience. »

Enfin, se déployer dans des lieux prestigieux comme le château du Plessis-Josso à Theix, la forteresse de Largoët à Elven, l'Hôtel de Ville de Vannes, la ville de Rochefort-en-Terre, le Domaine de Kergal à Crac'h, ou encore le château de Beauregard à Saint-Avé, a apporté son lot de belles découvertes.

« **Les Colonnes Infernales** » sera projeté en séance privée au mois de novembre, au Palais des Arts de Vannes, puis si le succès est au rendez-vous, dans les cinémas locaux.

En ce début d'année scolaire, nous ne pouvons que souhaiter à ces jeunes talentueux de réussir dans leurs projets !

Découvrez le site de l'association **Memorial Production**, qui porte ce projet original :
www.memorialproduction.fr



LE CHIFFRE DU MOIS :

500 €

L'année dernière, grâce à l'intervention de Mr JOUNOT et THOMAS, un débat a eu lieu au conseil municipal sur le bien fondé de l'attribution d'une prime de 500€ au receveur du centre des impôts. Ce débat avait donné lieu à un rejet par vote du conseil (cf Tribune n°1).

Cette année rebelote, une nouvelle prime a été proposée au vote, sans aucune justification, si ce n'est son soutien à la gestion.

Certains élus sont montés aux créneaux pour maintenir leur opposition. Le refus a été voté de justesse du fait de l'abstention d'un grand nombre d'élus. Considérant les baisses de dotation de l'Etat, il n'y a pas de justification à maintenir cette indemnité. Nous rappelons que la commune a également mandaté et rémunéré un cabinet d'expertise privé pour faire un état de ses finances. Nous rappelons également que la commune possède des compétences internes pour la gestion.

Nous sommes surpris de constater l'ardeur du maire et de certains adjoints à vouloir verser cette prime de 500€ à un fonctionnaire d'Etat, tout en s'interrogeant sur une éventuelle utilité de verser 30€ supplémentaires à une association locale qui se charge bénévolement de l'entretien d'un monument important du patrimoine communal !



CARTON JAUNE ! LA DÉVIATION

Une belle surprise rue du Général de Gaulle !

- Quel objectif ? Pourquoi ce sens unique ?
- Une communication quasi inexistante !
- Une indifférence pour le tourisme : quel bel accueil pour les visiteurs de l'été !
- Un test mal planifié : pas d'école, pas de flux représentatif. Octobre n'aurait-il pas été préférable ?
- Une initiative sans concertation : quelle considération des commerçants !

Sainte-Anne mérite mieux que des actions décousues sans stratégie globale d'aménagement du bourg, presque invisible dans la révision du PLU.

Des initiatives ? Oui, mais pas n'importe comment ! Ni n'importe quand !

Le réel enjeu pour Sainte-Anne serait de définir un vrai projet de centre bourg dans « la trouée verte » entre la rue de Vannes et la rue du Général de Gaulle.

Nous demandons, comme les élus Yvan JOUNOT et Erwan THOMAS, une vraie conduite de projet pour des aménagements efficaces, agréables et esthétiques.

PUBLICITÉ

Antigym®

NOUVEAU
À SAINTE-ANNE !

Méthode de bien-être originale. Fini la sueur et les raideurs !... Place à des mouvements simples et efficaces.

Priscilla LEBEUF

12 rue Kersuben
56400 Sainte-Anne-d'Auray
07.83.50.47.19
priscillalebeuf@yahoo.fr

Semaine de l'Antigym : du 7 au 13 septembre 2015

Venez pratiquer et découvrir gratuitement les bienfaits de cette méthode. Renseignements et réservation par téléphone ou par mail.

<http://antigymnastique.com/fr/praticien/lebeuf-priscilla/>

LA RANDONNEE

À SAINTE-ANNE D'AURAY

La municipalité s'est satisfaite du chemin de randonnées. Malheureusement le circuit communal fait défaut sur tous les points de préconisation de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (non respect des normes pour un balisage jaune). Pourtant, le simple respect de quelques règles aurait permis la promotion du circuit et donc de la commune dans les ouvrages édités par la Fédération Nationale, les sites internet spécialisés, et d'assurer ainsi un minimum de promotion dont notre commune a pourtant fort besoin, ce qui est impossible dans l'état actuel des choses.

Ce constat a été porté lors du conseil municipal de mai 2015 en proposant même de présenter une alternative comportant également des variantes.

Attendons...

LES TYPES DE BALISAGE

Type de sentiers	1 GR	2 GR PAYS	3 PR
Bonne direction	[Bande rouge/blanc]	[Bande orange/blanc]	[Bande jaune/blanc]
Tourner à gauche	[Bande rouge/blanc]	[Bande orange/blanc]	[Bande jaune/blanc]
Tourner à droite	[Bande rouge/blanc]	[Bande orange/blanc]	[Bande jaune/blanc]
Mauvaise direction	[Bande rouge/blanc]	[Bande orange/blanc]	[Bande jaune/blanc]

1 Grande Randonnée 2 Grande Randonnée de Pays 3 Promenade et Randonnée

REGARDS CITOYENS

Plusieurs dossiers que nous portons pour vous, avec notre vision et notre engagement de progrès, engendrent une réticence de la part d'une partie de la majorité :

- **La rétrocession des espaces verts** des lotissements privés ouverts au public, refusée par le maire. Nous préférons l'équité entre les saintannois en stoppant une logique discriminatoire imposant à certains des coûts supplémentaires qui s'apparentent à de l'impôt déguisé : plus d'une centaine d'euros par logement et par an. Ces saintannois, nouveaux pour beaucoup, contribuent pourtant aux finances de la commune.

- La demande d'une **commission éthique indépendante** qui aurait pour objectif de prévenir les **conflits d'intérêts** des conseillers municipaux dans l'exercice de leur mandat : alerter sur les doubles fonctions «présidence d'association et rôle d' élu», éviter des publicités gratuites d'entreprise qui emploient un élu, rappeler la nécessité de mise en concurrence, porter une vigilance sur les recrutements... autant d'actions possibles qui garantissent l'impartialité et limitent les risques de conflit d'intérêt.

- **Améliorer la fluidité au niveau des commerçants de la rue du Général de Gaulle** : début juillet 2015, nous avons rencontré plusieurs d'entre eux, et proposé une solution. Aux dires du maire, la municipalité mène une réflexion sur le sujet depuis 2012. Est-ce suite à notre courrier qu'elle s'est précipitée à mettre en place une déviation ? Prévue du 4 au 24 août, cette dernière a pris fin le 21 août sans forme de communication. Le projet n'avait-il pas pris en compte l'un des plus grands événements sur la commune les 22 et 23 août ?



Nous gardons le cap sur tous les sujets importants et sous-estimés. Encore merci aux personnes qui se tournent vers nous.

Nous prenons en compte et répondons systématiquement.

Erwan Thomas et Yvan Jounot, élus, à votre service.

minorite.saintannoise@gmail.com

PS : Retrouvez tous nos arguments et nos courriers sur le site de la Tribune Saintannoise.

L'hermine s'agace

de ne toujours pas voir apparaître la liste des élus au complet dans les rubriques du site de la mairie.

L'hermine s'interroge

sur la réticence face à la mise en place de l'enregistrement vidéo du Conseil municipal... (Tribune n°3)

L'hermine se réjouit de sa proposition d'une nouvelle instance intergénérationnelle... à quand la mise en place ?

L'hermine alerte

les contribuables sur l'impact financier des TAP (Temps d'Activités Péricolaires) sur les impôts.

PUBLICITÉ



www.maison-carreconcept.fr